



Avis public d'élection

ÉLECTION GÉNÉRALE DU DIMANCHE 2 NOVEMBRE 2025

Par cet avis public, Maxime Dauplaise, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire

Poste de conseillère ou conseiller District no 1

Poste de conseillère ou conseiller District no 2

Poste de conseillère ou conseiller District no 3

Poste de conseillère ou conseiller District no 4

Poste de conseillère ou conseiller District no 5

Poste de conseillère ou conseiller District no 6

2. Les formulaires de déclaration de candidature sont disponibles au bureau du président d'élection.
3. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection de préférence **SUR RENDEZ-VOUS** aux jours et aux heures suivants :

Du 19 septembre au 3 octobre 2025

Horaire

Lundi	De (8 h) à (12 h)	De (13 h 30) à (16 h 30)
Mardi	De (8 h) à (12 h)	De (13 h 30) à (16 h 30)
Mercredi	De (8 h) à (12 h)	De (13 h 30) à (16 h 30)
Jeudi	De (8 h) à (12 h)	De (13 h 30) à (16 h 30)
Vendredi	De (8 h) à (12 h)	

Il est important de noter qu'aucun dépôt de déclaration de candidature spontanée ne peut être refusé à l'intérieur de cet horaire.

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30. Aucune déclaration de candidature ne sera acceptée après 16 h 30 le 3 octobre 2025.

4. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, une élection aura lieu pour ce poste.

5. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné par le président d'élection aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **dimanche 2 novembre de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **dimanche 26 octobre de 12 h à 20 h**

6. Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au **16 octobre 2025** à votre président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.
7. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Chantal Laferrière.
8. Vous pouvez joindre le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Président d'élection

Adresse 1685, chemin du Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel, Québec, J3P 5N3

Téléphone 450 742-1616, poste 106

Signature

Fait à Sainte-Anne-de-Sorel, le 17 septembre 2025



Maxime Dauplaise, M.A.P., gma

Président d'élection